

# LE DOUAISIS S'ENGAGE POUR L'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE COMMUNAL



18/10/2011

DOSSIER DE PRESSE



Lancement du 1<sup>o</sup> Conseil en **Energie** Partagé

# LE DOUAISIS S'ENGAGE POUR L'AMELIORATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE COMMUNAL

## DOSSIER DE PRESSE

En janvier 2011, 14 communes du territoire du douaisis ont décidé de se rassembler pour créer le **1° Conseil en énergie partagé** du Nord Pas de Calais.

Le poste de CEP est l'une des 25 actions de la « **stratégie climat pour l'amélioration du patrimoine des collectivités locales** » que les élus du SM SCoT ont décidé de développer dans le cadre de la réalisation du Plan Climat.

Cette stratégie ambitieuse de rénovation du patrimoine communal a pour objectif **d'impliquer l'ensemble des acteurs** du territoire dans une rénovation significative et durable du patrimoine le plus énergivore des 65 communes du Douaisis et de viser une **diminution de 38%** des consommations d'énergie des bâtiments communaux d'ici 2020.

Le SM SCoT Grand Douaisis organise le **18 octobre 2011** à 17h30 (Hôtel d'entreprises- ZI Dorignies – Douai) une rencontre pour présenter la **stratégie climat** d'amélioration du patrimoine communal et le **lancement du 1° conseil en énergie partagé** de la région Nord Pas de Calais

Tous les partenaires du Plan Climat (collectivités, entreprises, associations, fournisseurs d'énergie...) sont invités à cette rencontre ainsi que les 14 communes du Douaisis participant au Conseil en Energie Partagé qui signeront ce soir là la convention de partenariat avec le SM SCoT, porteur du Plan Climat Grand Douaisis.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Mme Bénédicte **RIVOIRE MELEY**  
Responsable Pôle Climat  
SM SCoT Grand Douaisis  
03 27 98 21 02  
06 65 07 31 64  
[brivoire@grand-douaisis.org](mailto:brivoire@grand-douaisis.org)



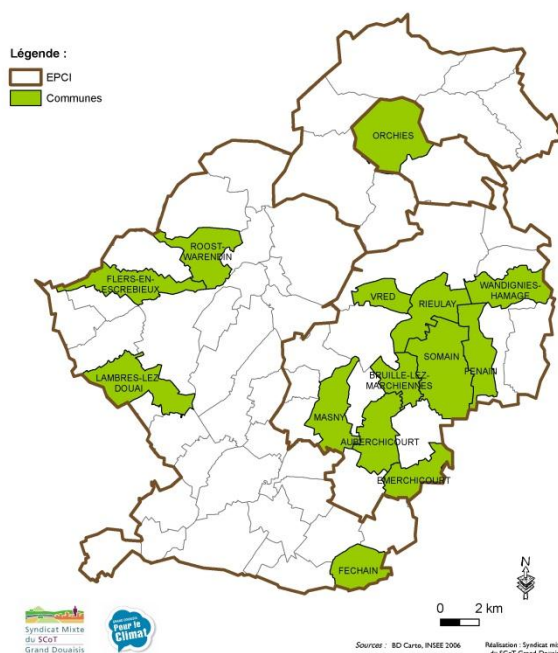
## VERS 38% D'ECONOMIES D'ENERGIE DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

En janvier 2011, 14 communes du territoire du douaisis ont décidé de se rassembler pour créer le 1<sup>o</sup> **Conseil en énergie partagé** du Nord Pas de Calais.

Le poste de CEP est l'une des 25 actions de la « **stratégie climat pour l'amélioration du patrimoine des collectivités locales** » que les élus du SM SCoT Grand Douaisis ont décidé de développer dans le cadre de la réalisation du Plan Climat.

Cette stratégie ambitieuse de rénovation du patrimoine communal a pour objectif **d'impliquer l'ensemble des acteurs** du territoire dans une rénovation significative et durable du patrimoine le plus énergivore des 65 communes du Douaisis et de viser une **diminution de 38%** des consommations d'énergie des bâtiments communaux d'ici 2020.

### Territoires d'expérimentation



Cette stratégie qui vise à généraliser la réhabilitation du patrimoine des collectivités, met en place des actions pour :

1. mobiliser les 65 communes du territoire pour une rénovation durable de leur territoire
2. développer une **ingénierie territoriale** sur toutes les phases d'amélioration du patrimoine communal.
3. développer une **connaissance** fine du patrimoine public bâti
4. amener les collectivités à réaliser des projets en **coût global**, à les prioriser et à planifier durablement leurs investissements
5. participer au développement de **l'éco-rénovation** sur notre territoire en travaillant sur l'offre de formation et sur le développement de nouveaux marchés pour les entreprises
6. développer de nouveaux modèles financiers (partenariats publics-privés, certificats d'économie d'énergie...)
7. rendre **visibles** les actions des collectivités dans ces domaines
8. sensibiliser et impliquer les usagers

## UNE STRATEGIE. DES ECONOMIES. UN NOUVEAU MARCHÉ

Pour atteindre l'objectif de limiter à +2°C le réchauffement de la planète, les pays développés comme la France doivent réduire de 75% leurs émissions d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990.

Les collectivités sont reconnues comme jouant un **rôle central** dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre de par :

- leur propre patrimoine et leur organisation interne. Elles décident notamment des investissements ayant les plus longues durées de vie. Elles doivent également innover sur leur système organisationnel,
- leurs compétences propres,
- leur contact direct avec les citoyens et les entreprises : elles peuvent animer et inciter à de nouvelles pratiques.

Suite au recensement des actions climat 2009-2010 menées sur le territoire du douaisis, aux plateformes climat et aux sollicitations des élus, le SM SCoT Grand Douaisis a pu diagnostiquer les principales difficultés rencontrées par les communes pour améliorer leur empreinte écologique.

La formulation d'une stratégie globale sur le patrimoine communal est devenue évidente suite :

- aux questionnements, à des niveaux différents
- aux réponses formulées dans le cadre de l'appel à groupement
- aux discussions engagées entre l'Ademe et la Région sur le financement d'actions de diminution des consommations du patrimoine communal
- à la prégnance de recherches de financements optimisés
- au rôle central du SCoT sur cette question, en tant que porteur du Plan Climat et en l'absence d'autres acteurs locaux centralisant ces demandes.

Le SM SCoT Grand Douaisis poursuit plusieurs objectifs, en tant que porteur du plan climat, pour l'amélioration du patrimoine des collectivités locales :

- créer une culture commune sur le climat, les économies d'énergies
- amener les collectivités à intégrer en amont les problématiques liées aux changements climatiques, à la hausse du prix de l'énergie....
- rendre visibles les actions des collectivités dans ces domaines
- mettre à disposition des collectivités des informations éclairées, objectives et personnalisées
- dégager des marges de manœuvre financières pour développer des actions climat
- développer les nouveaux marchés dits « de croissance verte » pour les entreprises
- favoriser les regroupements entre collectivités ou entre collectivités et privé

En janvier 2011, 14 communes du territoire du douaisis ont décidé de se rassembler pour créer le **1<sup>er</sup> Conseil en énergie partagé** du Nord Pas de Calais.

Pourquoi ?

- le patrimoine communal représente à lui seul les  $\frac{3}{4}$  de la consommation d'énergie des communes et près de 70% de la dépense

- l'éclairage public représente 20% des dépenses énergétiques
- le patrimoine géré par les communes du douaisis représente au total plus de 570 bâtiments
- 46 % du patrimoine des communes du douaisis sont des bâtiments scolaires et culturels
- sur les 14 communes engagées dans le CEP, 65 bâtiments ont été classés comme prioritaires pour atteindre dans chaque commune l'objectif de -38% des consommations d'ici 2020, soit 23% du patrimoine communal bâti sur ces 14 communes

Le poste de CEP est l'une des 25 actions de la « **stratégie climat pour l'amélioration du patrimoine des collectivités locales** » que les élus du SM SCoT ont décidé de développer dans le cadre de la réalisation du Plan Climat. Le CEP est financé par les 14 communes du territoire d'expérimentation et par l'ADEME et la Région au titre du FRAMEE. Le CEP est intégré au pôle climat du SM SCoT Grand Douaisis.

Cette stratégie ambitieuse de rénovation du patrimoine communal a pour objectif **d'impliquer l'ensemble des acteurs** du territoire dans une rénovation significative et durable du patrimoine le plus énergivore des 65 communes du Douaisis et de viser une **diminution de 38%** des consommations d'énergie des bâtiments communaux d'ici 2020.

Cette stratégie qui vise à généraliser la réhabilitation du patrimoine des collectivités, met en place des actions pour :

- 1) mobiliser les 65 communes du territoire pour une rénovation durable de leur territoire
- 2) développer une **ingénierie territoriale** sur toutes les phases d'amélioration du patrimoine communal.
- 3) développer une **connaissance** fine du patrimoine public bâti
- 4) amener les collectivités à réaliser des projets en **coût global**, à les prioriser et à planifier durablement leurs investissements
- 5) participer au développement de **l'éco-rénovation** sur notre territoire en travaillant sur l'offre de formation et sur le développement de nouveaux marchés pour les entreprises
- 6) développer de nouveaux modèles financiers (partenariats publics-privés, certificats d'économie d'énergie...)
- 7) rendre **visibles** les actions des collectivités dans ces domaines
- 8) sensibiliser et impliquer les usagers

De nombreuses actions ont déjà été enclenchées avec les partenaires depuis janvier 2011

Retrouvez l'intégralité de la stratégie climat pour l'amélioration du patrimoine sur le site internet dédié au Plan Climat Grand Douaisis : [www.douaisis-pourleclimat.fr](http://www.douaisis-pourleclimat.fr)